

NOTES DE LECTURES...

Dans Loire-Océan Médical n°96 d'octobre 2002, le Docteur Jacques Lucas analyse avec lucidité les conséquences de la politique de Bruxelles sur le devenir professionnel des Médecins en France... *«dans un environnement où ne prévalent pas nécessairement des considérations angéliques face aux enjeux économiques».*

«Le processus de construction européenne posera, à terme, la question de l'harmonisation des systèmes de santé, quand on connaît les masses financières qui y sont consacrées. Par système de santé, l'analyse revient à dire: l'organisation du système de soins, le cursus et la qualification des médecins, leurs modes d'exercice, le système d'assurances sociales.

Comme les principes éthiques et déontologiques ne sont pas de simples pétitions et n'ont de sens que dans les réalités, il est naturel que le Conseil National se préoccupe des réalités bruxelloises, comme le font activement les puissantes organisations médicales anglaises et allemandes.

Un projet de directive européenne tend à organiser la libre circulation des médecins ayant des autorisations d'exercice dans les États membres et l'élargissement de l'espace européen sera naturellement concerné. Cette directive s'appliquera aux qualifications de reconnaissance automatique et elle «oppose» aux 52 spécialisations françaises, dont la médecine générale, 17 qualifications européennes. Le débat peut paraître technique, il est, en fait, éminemment politique car il inclut celui des cursus de formation initiale, la validation des acquis professionnels, les équivalences automatiques et celles qui ne le sont pas, les processus de contrôle par les États membres de la compétence des praticiens...

Aujourd'hui, l'exercice légal de la médecine en France est subordonnée à l'inscription au tableau de l'Ordre National, via les conseils départementaux, dans un cadre réglementaire strictement défini. Le débat européen laisse apparaître qu'une directive européenne pourrait en disposer autrement dès lors que, par automatisme, l'autorisation d'exercer dans un État membre vaudrait pour l'ensemble de l'espace européen élargi. Se posera alors la question d'harmoniser les niveaux de formation et de compétences et celle du contrôle de l'absence d'interdiction d'exercice prononcée par les juridictions ordinaires ou d'attributions similaires.

Faut-il déjà réfléchir à la constitution d'un Ordre européen des médecins et sur quels modèles?

Il serait suicidaire pour la médecine française de croire trop étroitement qu'elle est la meilleure du monde, dans un environnement où ne prévalent pas nécessairement des considérations angéliques face aux enjeux économiques. Il serait dommageable que des débats trop franco-français fassent oublier la puissance contraignante de la construction européenne. Il serait paradoxal que l'édification de l'Europe, à laquelle les médecins français apportent dans leur grande majorité leurs suffrages de citoyens, leur fassent oublier que Strasbourg et Bruxelles discutent aussi de leur avenir professionnel.

Ce débat n'est pas ordinal? Bien sûr que si. Il s'agit d'exprimer la prééminence d'un fonds éthique sur des considérations technocratiques d'organisation, et d'élargir notre réflexion déontologique à la lumière de celle de nos confrères d'une Europe élargie.

Le bulletin mensuel du Conseil National publiera désormais une rubrique mensuelle sur ces questions. Je vous invite à vous y reporter, poursuivre l'actualité médicale de Bruxelles».

Le Courrier de l'Ouest du 1^{er} novembre 2002 nous apprend que:

«Jean-Paul II est depuis hier citoyen romain, grâce à l'initiative du maire ex-communiste de la ville éternelle, Walter Veltroni, qui lui a remis lors d'une cérémonie au Vatican le statut de «civis romanus». «Il aura fallu 24 ans pour que je devienne citoyen de Rome. Il a fallu moins de temps à Saint-Paul» a commenté - en souriant - le souverain pontife. En remerciant le maire de Rome et les membres du conseil municipal, il a rappelé qu'il avait «appris à connaître et à aimer» cette ville depuis novembre 1946, quand il y était venu

comme étudiant. Il a souligné que Rome n'avait pas seulement des trésors du passé à garder mais également «*un rôle important à jouer au service de l'humanité d'aujourd'hui et de demain*».

Ainsi, «*compromis historique*» oblige: le «*camarade*» stalinien Walter Veltroni est allé faire allégeance au Pape, qui n'a pas manqué de se payer de sa tête en rappelant «*Saint-Paul*» mais aussi que Rome avait «*un rôle important à jouer au service de l'humanité d'aujourd'hui et de demain*».

Et vive «*l'Europe Vaticane*».

Alexandre HÉBERT.
